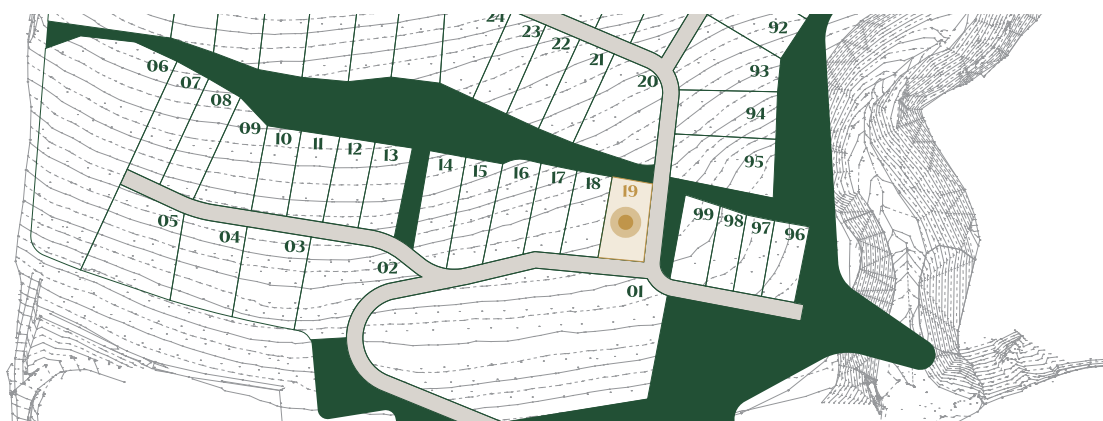
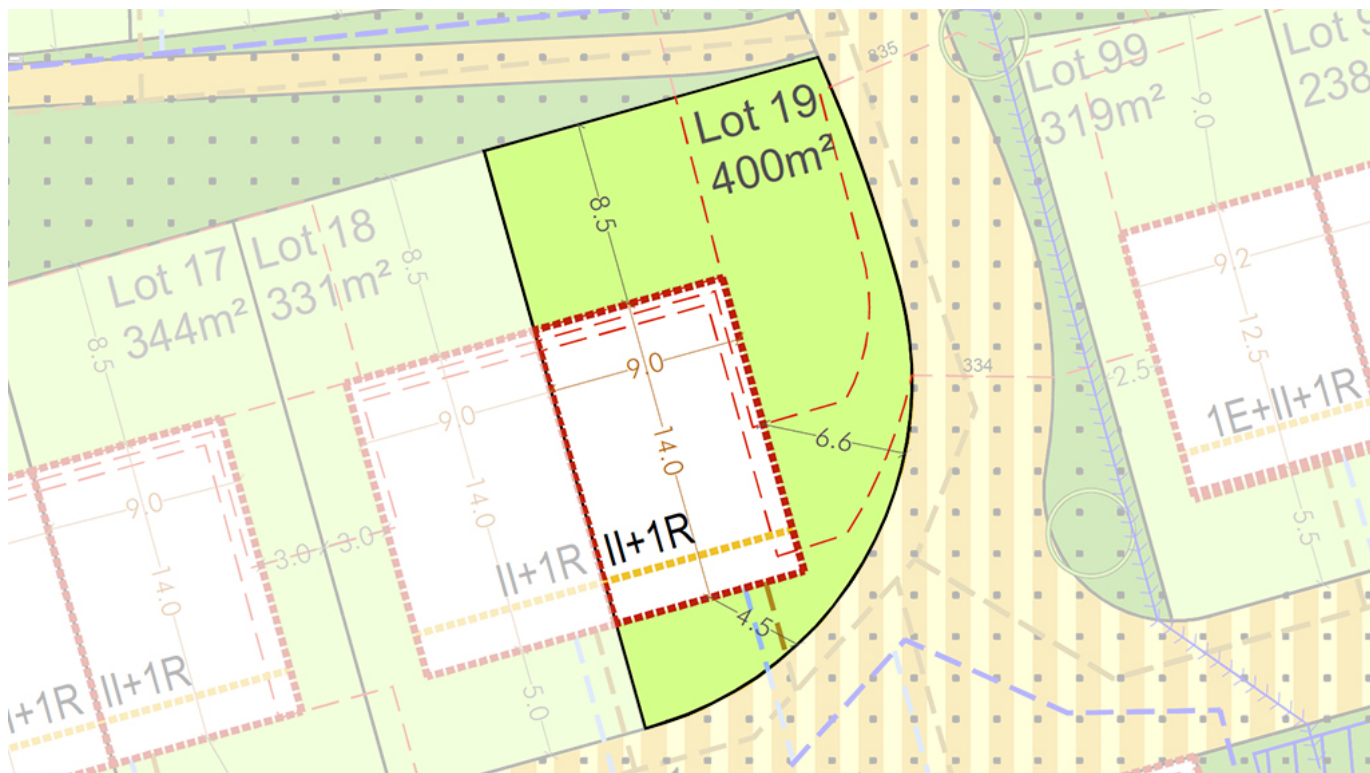




TAILLE DU TERRAIN	+/- 4,00 a
PRIX	190.000 €
TYPE DE CONSTRUCTION POSSIBLE	Maison jumelée
SURFACE D'EMPRISE SOL	Max. 145 m ²
SURFACE CONSTRUCTIBLE	Max. 360 m ²
SURFACE SCELLÉE	Max. 145 m ²
CONSTRUCTIBLE À PARTIR DE	09/2023
NOMBRE MAXIMAL DE NIVEAUX	2 niveaux d'étages pleins + 1 niveau d'étage en retrait

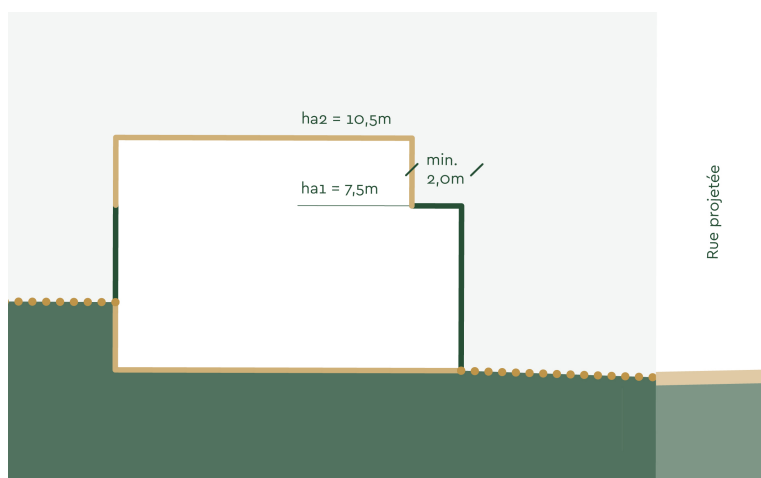


OP HEIDERT

VIVRE EN VILLE DANS
LA NATURE DES ARDENNES

UN PROJET DE LA
COMMUNE DE WILTZ

Coupe schématique



HAUTEURS MAXIMALES DES CONSTRUCTIONS

HAUTEUR HA1 = ÉTAGES PLEINES	7,5 m
HAUTEUR HA2 = ÉTAGES PLEINES + ÉTAGE EN RETRAIT	10,5 m

Dispositions et prescriptions dimensionnelles à respecter :

LARGEUR MAXIMALE DE LA MAISON	9,0 m
LONGUEUR MAXIMALE DE LA MAISON	14,0 m
RECU AVANT MINMAL	4,5 m
RECU LATÉRAL DROIT MINIMAL	6,6 m
RECU ARRIÈRE MINIMAL	8,5 m

Les dispositions concernant les clôtures, murets, murs de soutènement, dépendances, abris de jardin, terrasses, ... sont repris dans la partie écrite du PAP Heidert.